

# JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/decret/2022/06/17/2022015155/justel>

---

Dossier numéro : 2022-06-17/14

## Titre

17 JUIN 2022. - Décret portant assentiment à l'accord entre le gouvernement du Royaume de Belgique et le gouvernement de l'Australie relatif aux services aériens, fait à Canberra le 23 novembre 2012

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 12-07-2022 page : 55577

Entrée en vigueur : 22-07-2022

---

## Table des matières

Art. 1-3

---

## Texte

Article [1er](#). Le présent décret règle une matière régionale.

[Art. 2](#). L'accord entre le gouvernement du Royaume de Belgique et le gouvernement de l'Australie relatif aux services aériens, fait à Canberra le 23 novembre 2012, sortira son plein et entier effet.

[Art. 3](#). Les modifications à l'annexe de l'accord, adoptées en application de l'article 18, alinéa 1er, de l'accord entre le gouvernement du Royaume de Belgique et le gouvernement de l'Australie relatif au services aériens, fait à Canberra le 23 novembre 2012, sortiront leur plein et entier effet.